



Les Pyrénées
Parc National

- conseil d'administration du 28 mai 2008 -

**RESOLUTION CA n°19 - 2008
APPROBATION DU PROJET DE CONSULTATION
ET D'ENQUETE PUBLIQUE
SUR LA MODIFICATION
DU DECRET DE CREATION
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

- après en avoir délibéré lors de ses séances en date du 16 mai 2007, du 21 novembre 2007, du 21 février 2008, du 28 avril 2008 et du 28 mai 2008,

- autorise Monsieur le Président du conseil d'administration du Parc National des Pyrénées et Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées à poursuivre la procédure, sur la base des documents présentés, de modification pour ce qui les concernent.

Fait à Tarbes, le 28 mai 2008.

Le Président,

Georges AZAVANT

Le Directeur,

ROUCHDY KBAIER